



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2015

Faits saillants



COMPARAISON DE RÉMUNÉRATION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés*¹ de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur.
- ❑ La comparaison est également effectuée selon le facteur de syndicalisation pour l'ensemble des autres salariés québécois et ceux du secteur privé.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours qui considère les coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales² : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées).
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2015 et porte sur les entreprises de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus, qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 76 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié régulier à temps plein de l'administration québécoise sur trois. Une part importante des salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison direct et pertinent sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants. Lorsque seuls les emplois vraiment comparables sont pris en compte, la couverture passe à près de 100 %.

Les échelles salariales de l'administration québécoise ont été majorées de 1,0 % le 31 mars 2015 comme le prévoient les clauses salariales des conventions. Ce taux d'ajustement a été établi en fonction de la croissance de l'IPC entre 2010 et 2015 et les taux de variations annuels du PIB (en dollars courants) de 2010 à 2013.

1. L'édition 2015 du rapport est disponible sur le site de l'Institut; elle contient, entre autres, les données détaillées de la comparaison par emploi repère.
2. Certains coûts de la rémunération globale ne sont pas pris en compte dans le cadre de la comparaison, comme ceux reliés à la rémunération variable et à la sécurité d'emploi.

Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

Administration québécoise

Autres salariés québécois (ASQ)¹

Secteur privé²

Secteur « autre public »

- Fonction publique
 - Ministères
 - Organismes gouvernementaux³
 - Fonds spéciaux
- Éducation
 - Commissions scolaires
 - Cégeps
- Santé et services sociaux
 - Agences de la santé et des services sociaux
 - Centres hospitaliers
 - Centres d'hébergement (CHSLD)
 - Centres de réadaptation
 - Centres locaux de services communautaires
 - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse

- Mines
- Manufacturier
- Transport et entreposage
- Communications
- Commerce de gros et de détail
- Finance, assurances et immobilier
- Services aux entreprises
- Hébergement et restauration
- Autres services

- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres)
- Administration fédérale au Québec
- Entreprises fédérales au Québec
- Universités
- Administrations municipales
- Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon le statut de syndicalisation des salariés.
2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
3. Ils ne comprennent pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

Retard salarial de l'administration québécoise face à tous les secteurs

- Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 12,9 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 10,0 % face à celui des salariés du secteur privé.
- Face aux syndiqués et aux salariés du secteur « autre public » et trois de ses composantes, les retards sont supérieurs à 18 % selon le secteur, l'écart varie de 18,5 % à 20,4 %. La comparaison par rapport aux non-syndiqués montre les retards les plus faibles ; il est de 5,5 % par rapport à l'ensemble des non-syndiqués et 5,1 % face à ceux provenant du secteur privé.

Rémunération globale : retard face aux autres salariés québécois et aux syndiqués...

- L'administration québécoise affiche un retard de 7,9 % face à l'ensemble des autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale.
- Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » (– 26,3 %) et toutes ses composantes ainsi que face aux syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé).

... mais parité face au secteur privé et avance vis-à-vis des non-syndiqués

- La rémunération globale des employés de l'administration québécoise est à parité par rapport à celle des employés du secteur privé.
- Des avances sont constatées vis-à-vis des non-syndiqués, soit de 6,3 % dans la comparaison avec l'ensemble des autres salariés québécois non syndiqués et de 7,4 % face aux non-syndiqués du secteur privé.

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	– 12,9	– 7,9
Autres salariés québécois syndiqués	– 18,5	– 22,4
Autres salariés québécois non syndiqués	– 5,5	6,3
Privé	– 10,0	1,0
Privé syndiqué	– 19,1	– 18,5
Privé non syndiqué	– 5,1	7,4
« Autre public »	– 19,3	– 26,3
Administration municipale	– 20,4	– 39,5
« Entreprises publiques »	– 18,9	– 24,1
Universitaire	– 12,1	– 15,1
Administration fédérale	– 20,1	– 21,1

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
- Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
- Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

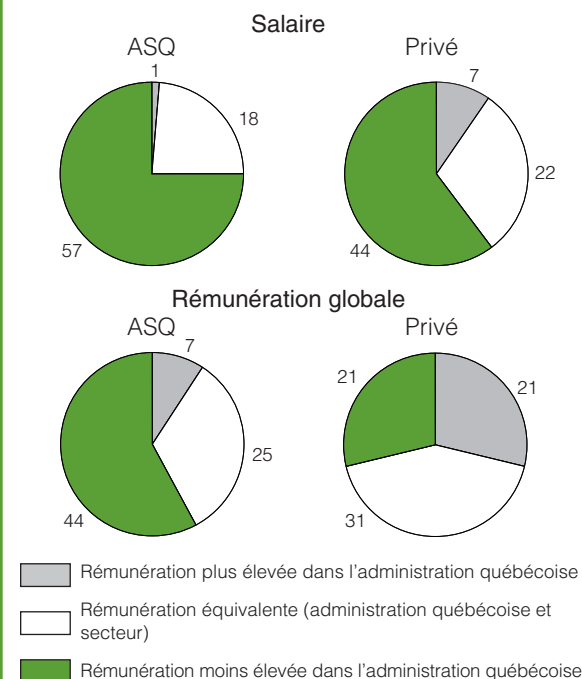
Salaire : plusieurs des emplois en retard

- ❑ Trois quarts des emplois de l'administration québécoise, comptant 77 % l'effectif, affichent un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- ❑ L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour 60 % des emplois, représentant 64 % de l'effectif.

Rémunération globale : résultats plus partagés

- ❑ En ce qui concerne la rémunération globale, près de six emplois sur dix, qui regroupent 62 % de l'effectif, montrent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois.
- ❑ La parité observée entre l'administration québécoise et le secteur privé est constatée pour 42 % des emplois représentant 32 % de l'effectif.

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémunération globale	Salaire	Rémunération globale
Professionnels	-13,1	-6,9	-9,6	=
Techniciens	-13,6	-6,0	-10,7	=
Employés de bureau	-15,7	-11,9	-12,2	=
Employés de service	=	8,0	=	11,4
Ouvriers	-30,3	-37,4	-31,4	-27,9

- [Gris] Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
- [Blanc] Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
- [Vert] Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

Catégories d'emplois : retard sur le plan salarial ...

- ❑ Quatre catégories d'emplois sur cinq affichent un retard salarial de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois et à ceux du secteur privé ; la parité est toutefois notée chez les employés de service.

...mais statuts différents pour la rémunération globale

- ❑ Sur le plan de la rémunération globale, les professionnels, les techniciens et les employés de bureau de l'administration québécoise sont en retard face aux autres salariés québécois et à parité avec leurs homologues du secteur privé.
- ❑ Les deux autres catégories affichent chacune un statut différent, soit : avance chez les employés de service et retard chez les ouvriers, que la comparaison soit faite avec les autres salariés québécois ou avec le secteur privé.

Maximums normaux de l'administration québécoise en retard

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé dans les trois catégories d'emplois considérées, soit « Professionnels », « Techniciens » et « Employés de bureau » ; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard face à ceux de tous les autres secteurs de comparaison dans les trois catégories d'emplois considérées.
- ❑ Les professionnels de l'administration québécoise sont, dans leur échelle salariale, moins avancés que les professionnels de tous les autres secteurs comparés. Par ailleurs, dans neuf comparaisons, la situation de l'administration québécoise est meilleure sur le plan du maximum normal que sur celui du salaire, alors que face à leurs homologues municipaux et aux syndiqués du secteur privé, il n'y a pas de différence entre l'écart du maximum normal et du salaire.
- ❑ Quant à la situation des techniciens de l'administration québécoise, elle est plus nuancée. Ils sont moins avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues de cinq secteurs comparés, mais plus avancés dans quatre cas et à parité dans les deux autres comparaisons.
- ❑ La situation des techniciens de l'administration québécoise est meilleure sur le plan des maximums normaux que sur celui des salaires dans la comparaison avec trois secteurs (ASQ syndiqués, « autre public » et l'administration fédérale). La situation contraire est observée par rapport aux autres salariés québécois et au secteur privé ainsi qu'aux non-syndiqués de ces deux secteurs, alors qu'aucune différence significative n'est notée à cet égard vis-à-vis des quatre secteurs restants.
- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise occupent une position semblable dans leur échelle salariale à celle des employés de cinq secteurs comparés. Les employés de bureau sont plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues du secteur « autre public » et deux de ses composantes, alors qu'ils y sont moins avancés que leurs collègues de trois autres secteurs.
- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise affichent une meilleure situation comparative sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux vis-à-vis de la plupart des secteurs (7). La situation contraire est observée par rapport à deux secteurs de comparaison et est à parité face aux syndiqués.
- ❑ Environ 62 % des professionnels, 35 % des techniciens et 43 % des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Par contre, les échelles salariales de l'administration québécoise ne comportent pas de tels maximums.

Comparaison des échelles salariales

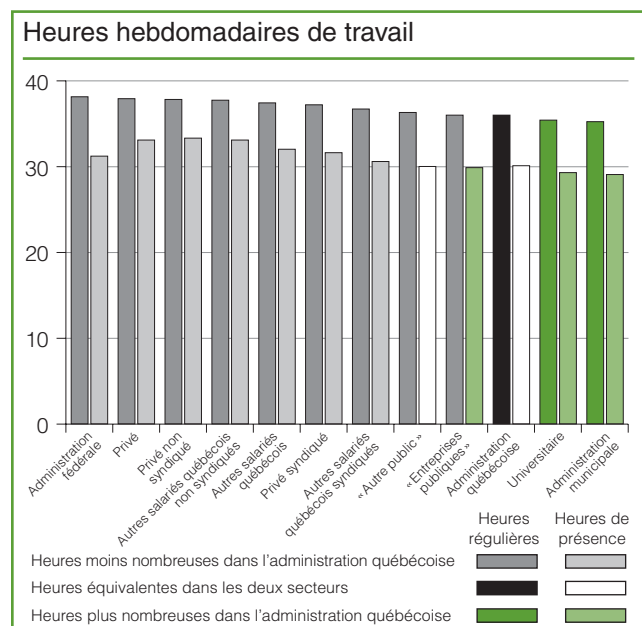
	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	77 369	70,9	85 407	-10,4	80,5	83 330	-7,7	75,7
Techniciens	51 924	84,8	60 522	-16,6	81,2	60 151	-15,8	76,5
Employés de bureau	40 113	91,2	47 227	-17,7	89,3*	45 999	-14,7	88,9*

* Indique la parité des deux secteurs (administration québécoise et secteur).

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois retenus dans la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

Administration québécoise et autres salariés québécois : coûts totaux similaires

- Les dépenses liées aux avantages sociaux et aux heures chômées payées (41,9 % du salaire) sont semblables dans l'administration québécoise et chez les autres salariés québécois (ASQ), mais moindres chez les syndiqués (ASQ et privé) ainsi que dans le secteur « autre public » et ses composantes. Par contre, les dépenses sont supérieures à celles observées dans le secteur privé et chez les non-syndiqués (ASQ et secteur privé) et semblables à ceux du secteur privé.
- Les coûts pour les régimes de retraite sont moindres dans l'administration québécoise que chez les ASQ et les syndiqués ainsi que dans le secteur « autre public » et ses composantes, mais plus élevés que chez les non-syndiqués (ASQ et secteur privé) et semblables à ceux du secteur privé.
- L'administration québécoise dépense moins pour l'ensemble des régimes d'assurance que la plupart des secteurs comparés. Les débours sont similaires à ceux observés chez les non-syndiqués et dans les entreprises publiques, alors qu'ils sont supérieurs à ceux dans le secteur universitaire.
- Les heures chômées payées coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois, les autres salariés québécois non syndiqués et dans le secteur privé (employés syndiqués ou non). Cependant, les coûts y sont moindres que ceux notés chez les autres salariés québécois syndiqués et dans le secteur « autre public » et ses composantes.



Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Heures chômées payées	Total des débours
Administration québécoise	7,6	4,1	16,5	41,9
Autres salariés québécois	9,9	4,6	14,7	42,1
Autres salariés québécois syndiqués	13,3	4,8	16,8	48,2
Autres salariés québécois non syndiqués	5,7	4,2	12,3	34,8
Privé	7,0	4,6	13,0	37,3
Privé syndiqué	11,3	5,7	15,2	45,1
Privé non syndiqué	5,4	4,3	12,1	34,4
« Autre public »	14,7	4,8	17,6	50,4
Administration municipale	21,8	5,2	17,4	58,8
« Entreprises publiques »	13,0	4,2	17,3	47,3
Universitaire	10,5	3,7	17,4	43,7
Administration fédérale	13,1	5,6	18,0	50,2

Débours plus élevés dans l'administration québécoise
 Débours équivalents (administration québécoise et secteur)
 Débours moins élevés dans l'administration québécoise

Semaine de travail de l'administration québécoise plus courte que celle des autres salariés québécois

- La semaine régulière de travail est plus courte dans l'administration québécoise que l'administration fédérale, des autres salariés québécois (syndiqués et non syndiqués) et des employés du secteur privé (syndiqués et non syndiqués), mais plus longue que celle de l'administration municipale et du secteur universitaire. La situation est la même au chapitre des heures de présence au travail.
- Les heures régulières de travail de l'administration québécoise sont aussi moins nombreuses que celles des secteurs « autre public » et « entreprises publiques ». Par contre, une similarité est notée avec le secteur « autre public » quant aux heures de présence au travail, alors que ces dernières sont plus longues dans l'administration québécoise que dans les entreprises publiques.
- L'administration fédérale, le secteur privé ainsi que les non-syndiqués (ASQ et privé) affichent les heures régulières les plus nombreuses, alors que l'administration municipale et le secteur universitaire présentent le nombre le moins élevé.

ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

Écarts de rémunération de 2015 et 2014 ainsi que de 2015 et 2009 et statut de l'administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail

Secteurs	Écarts salariaux						Écarts de rémunération globale					
	2015	2014	Statut ¹	2015	2009	Statut ¹	2015	2014	Statut ¹	2015	2009	Statut ¹
	%	%		%	%		%	%		%	%	
Autres salariés québécois (ASQ)	-12,9	-11,5	Stabilité	-12,9	-8,7	Affaiblissement	-7,9	-7,6	Stabilité	-7,9	-3,7	Affaiblissement
Privé	-10,0	-8,4	Stabilité	-10,0	-6,0	Affaiblissement	1,0*	2,3*	Stabilité	1,0*	3,6	Stabilité
« Autre public »	-19,3	-18,2	Affaiblissement	-19,3	-13,5	Affaiblissement	-26,3	-27,4	Stabilité	-26,3	-18,3	Affaiblissement
Administration municipale	-20,4	-18,3	Affaiblissement	-20,4	-12,9	Affaiblissement	-39,5	-38,6	Stabilité	-39,5	-24,7	Affaiblissement
« Entreprises publiques »	-18,9	-15,7	Affaiblissement	-18,9	-14,1	Affaiblissement	-24,1	-27,7	Amélioration	-24,1	-21,3	Affaiblissement
Universitaire	-12,1	-10,8	Affaiblissement	-12,1	-4,6	Affaiblissement	-15,1	-13,4	Affaiblissement	-15,1	-7,8	Affaiblissement
Administration fédérale	-20,1	-21,6	Amélioration	-20,1	-14,1	Affaiblissement	-21,1	-21,0	Affaiblissement	-21,1	-14,0	Affaiblissement
Secteurs et syndicalisation												
ASQ syndiqués	-18,5	-17,9	Stabilité	-18,5	-13,2	Affaiblissement	-22,4	-24,1	Amélioration	-22,4	-14,8	Affaiblissement
ASQ non syndiqués	-5,5	-4,2	Stabilité	-5,5	-0,7*	Affaiblissement	6,3	8,0	Stabilité	6,3	9,7	Stabilité
Privé syndiqué	-19,1	-20,9	Stabilité	-19,1	-12,4	Affaiblissement	-18,5	-20,7	Stabilité	-18,5	-10,0	Affaiblissement
Privé non syndiqué	-5,1	-3,5	Stabilité	-5,1	-0,2*	Affaiblissement	7,4	9,8	Stabilité	7,4	10,7	Stabilité

* Indique la parité de l'administration québécoise et du secteur.

1. Bien que les écarts présentés entre deux années puissent différer, l'Institut peut statuer à la stabilité de la situation comparative si la différence n'est pas jugée statistiquement significative. De plus, il est recommandé de limiter l'analyse qui en découle à statuer à l'amélioration, la stabilité ou l'affaiblissement de la situation comparative puisque l'ampleur des différences est elle-même sujette à une marge d'erreur.

Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise 
Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise 
Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise 

Rémunération globale entre 2009 et 2015 : la situation comparative de l'administration québécoise s'affaiblit face à la plupart des secteurs, mais reste stable face au secteur privé et aux non-syndiqués

- Entre 2014 et 2015, la situation comparative de l'administration québécoise sur le plan salarial est demeurée stable par rapport aux autres salariés québécois et au secteur privé. Le même constat est fait dans la comparaison avec les syndiqués et les non-syndiqués de ces deux secteurs. Par contre, la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie sur le plan salarial par rapport au secteur « autre public » et trois de ses composantes, alors qu'elle s'est améliorée vis-à-vis de l'administration fédérale.
- Sur le plan de la rémunération globale, la situation comparative de l'administration québécoise entre 2014 et 2015 est restée stable par rapport aux autres salariés québécois et à six autres secteurs. La situation s'est affaiblie vis-à-vis du secteur universitaire et de l'administration fédérale, alors qu'elle s'est améliorée face aux autres salariés québécois syndiqués et aux « entreprises publiques ».
- De 2009 à 2015, la situation comparative du salaire de l'administration québécoise s'est affaiblie face à tous les secteurs. Quant à la rémunération globale,

la même situation comparative de l'administration québécoise est observée, sauf face au secteur privé et aux salariés non syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé) où une stabilité des écarts est constatée.

- Au cours des années 2009 à 2015, les données sur la rémunération des employés du ministère du Revenu sont passées du secteur « administration québécoise » au secteur « entreprises publiques ». En effet, le ministère du Revenu est devenu l'Agence du revenu du Québec et leurs données ne sont plus incluses dans l'administration québécoise aux fins de la comparaison. Il faut donc tenir compte dans l'analyse pour l'évolution 2009-2015 que les données du ministère du Revenu sont incluses dans l'administration québécoise pour l'année 2009, mais incluses dans le secteur « entreprises publiques » en 2015. À ce jour, les conditions de travail de la majorité des employés syndiqués du ministère du Revenu sont celles établies dans les ententes présentement en vigueur dans l'administration québécoise.

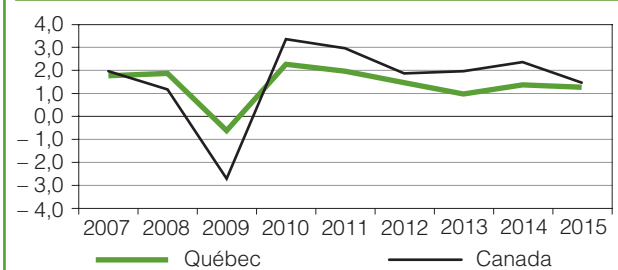
Faible augmentation de l'activité économique du Québec¹

- L'économie québécoise a progressé de 1,4 % en 2014. Au premier semestre de 2015, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Québec se situe à 1,3 % par rapport à la même période de 2014. L'économie s'est accrue de 0,4 % au premier trimestre 2015, mais a diminué de 0,1 % au deuxième trimestre. Le ralentissement au deuxième trimestre découle notamment d'une diminution du solde du commerce extérieur.
- La demande intérieure finale, qui comprend la dépense de consommation finale et l'investissement en capital fixe, augmente pour un troisième trimestre consécutif. La croissance de 0,3 % au deuxième trimestre 2015 est attribuable principalement à la progression de l'investissement en capital fixe des administrations publiques et à la hausse des dépenses de consommation finale des ménages.
- Selon plusieurs analystes, la croissance économique du Québec devrait se situer en dessous du 2 % (1,3 % selon la moyenne des prévisions en 2015 et 1,8 % en 2016).

La demande intérieure progresse légèrement

- Les dépenses de consommation finale des ménages affichent une croissance de 2,0 % en 2014, faisant suite à une hausse équivalente en 2013. Au cours du premier semestre 2015, les dépenses des ménages augmentent de 1,8 % par rapport à la même période de 2014. Au deuxième trimestre 2015, les dépenses des ménages progressent de 0,3 %, après avoir connu une hausse de 0,5 % au premier trimestre.
- Les dépenses de consommation finale des administrations publiques croissent de 0,2 % au deuxième trimestre de 2015, après avoir connu une diminution de 0,4 % au trimestre précédent.
- L'investissement total en capital fixe des entreprises et des administrations publiques diminue de 1,0 % au premier semestre 2015 par rapport à la même période de 2014, et ce, même s'il y a eu un regain au deuxième trimestre (+0,5 %). L'investissement des entreprises baisse de 2,0 %, alors que les investissements en capital fixe des administrations publiques augmentent de 2,1 % au premier semestre 2015. Hormis le troisième trimestre 2013 et le deuxième trimestre 2015, l'investissement total

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 2007 à 2015² (en %)



1. Au prix du marché, base 2007.
2. Pour les six premiers mois de 2015 en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB, au Québec en 2013, 2014 et 2015 (en %)¹

	2013	2014	2015
			Cumul 6 mois
PIB	1,0	1,4	1,3
Consommation finale	1,5	1,5	1,0
Ménages	2,0	2,0	1,8
Institutions SBL au service des ménages ²	0,3	0,5	0,2
Administrations publiques	0,6	0,2	-0,7
Formation brute de capital fixe	-3,7	-3,6	-1,0
Exportations	0,4	3,9	3,4
Importations	-1,0	1,9	2,2

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.
2. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

en capital fixe se replie depuis le troisième trimestre 2012, expliqué en grande partie par la baisse des investissements des entreprises.

Amélioration du solde du commerce extérieur

- Le déficit du solde du compte extérieur s'est amélioré au cours du premier semestre 2015 par rapport à la même période 2014. Les exportations totales (notamment les exportations internationales) ont crû plus rapidement que les importations totales. Toutefois, le solde s'est détérioré au cours du deuxième trimestre 2015 en raison de la hausse du déficit du commerce international, alors que le surplus du commerce interprovincial s'améliore légèrement. C'est la croissance des importations internationales de biens qui explique l'essentiel de la détérioration du solde du commerce extérieur.

1. Les données utilisées dans ce texte correspondent à la publication de septembre 2015 des *Comptes économiques du Québec* – 2^e trimestre 2015. Les données concernant la révision historique du *Système canadien des comptes macroéconomiques* publiées par Statistique Canada, diffusées en novembre et décembre 2015 ne sont pas prises en compte.

Diminution de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine

- Après avoir atteint la parité avec le dollar américain en 2011 et 2012, la valeur du dollar canadien diminue depuis. Il valait 97,1 cents américains en 2013 et 90,6 cents américains en 2014. Pour les neuf premiers mois de 2015, il se fixait à 79,4 cents. Il devrait, selon plusieurs analystes, clôturer l'année aux alentours de 77 cents américains et poursuivre sa dépréciation en 2016 pour s'établir à 75,5 cents.
- L'inflation, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation, était de 1,4 % en 2014 au Québec. Pour les neuf premiers mois de 2015, l'inflation se situe à 1,1 % en comparaison avec la même période de 2014. Les analystes prévoient une inflation un peu plus élevée en 2016 (entre 1,5 % à 2,0 %).
- Le taux des bons du Trésor à trois mois se situe à 0,53 % pour les neuf premiers mois de 2015 comparativement à 0,92 % pour l'année complète 2014. Le taux passe de 0,57 % au premier trimestre 2015

Indicateurs économiques du Québec en 2014 et 2015 et prévisions pour 2015 et 2016

	2014	2015			Prévisions
		T1	T2	T3	
PIB ¹	1,4	0,4	0,1	..	2015: 1,1 à 1,5 2016: 1,5 à 2,0
IPC ¹ (en %)	1,4	1,1	1,1	1,1	2015: 1,1 à 1,4 2016: 1,5 à 2,0
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	0,92	0,57	0,62	0,40	2015: 0,40 à 0,51 2016: 0,39 à 1,10
Taux de change (huard en cents américains) ²	90,6	80,6	81,3	76,4	2015: 73,53 à 78,24 2016: 73,26 à 76,92

.. Donnée non disponible

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (2002 = 100).

2. Moyenne des mois. Exprimé en US\$, c'est-à-dire le nombre de cents américains que l'on obtient avec 1 \$ canadien.

à 0,40 % au troisième. En moyenne, les analystes prévoient des taux d'intérêt un peu plus élevés en 2016.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Stabilité de l'emploi en 2014

- L'emploi demeure stable au Québec en 2014. Cette stabilité fait suite aux quatre années de croissance ayant suivi la récession de 2009. En 2014, l'économie québécoise compte 4 059 700 personnes en emploi, soit 1 100 de moins qu'en 2013. Le maintien de l'emploi masque toutefois des mouvements en sens opposé : l'augmentation de l'emploi à temps partiel (+ 31 400) est contrebalancée par la baisse de celui à temps plein (- 32 500). En outre, le recul de l'emploi dans le secteur des biens (- 22 800) est presque compensé par la croissance de l'emploi dans le secteur des services (+ 21 700).
- La population active est en hausse de 6 500 par rapport à 2013, et atteint un sommet de 4 400 000 personnes (série chronologique débutant en 1976).
- Le taux de chômage a peu varié par rapport à 2013 (7,6 %) et s'établit à 7,7 % en 2014.
- Le taux d'emploi se replie de 0,4 point et s'élève à 59,7 % en 2014. Quant au taux d'activité, il diminue de 0,3 point et se fixe à 64,7 %.
- Pour les neuf premiers mois de 2015, l'emploi augmente de 40 900 (+ 1,0 %) par rapport aux neuf premiers mois de 2014, alors que le taux de

Marché du travail au Québec en 2013, 2014 et 2015 et prévisions pour 2015 et 2016 (en %)

	2013	2014	2015	Prévisions
			Cumul 9 mois	
Emploi ¹	0,6	0,0	1,0	2015 : 0,8 à 1,0 2016 : 0,7 à 0,9
Population active ¹	1,2	0,1	0,8	..
Taux de chômage	7,6	7,7	7,6	2015 : 7,6 à 7,8 2016 : 7,3 à 7,6
Taux d'emploi	60,1	59,7	59,9	..
Taux d'activité	65,0	64,7	64,9	..

.. Donnée non disponible

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

chômage moyen s'établit à 7,6 %. Pour l'ensemble de 2015, les analystes prévoient une croissance de l'emploi se fixant entre 0,8 % et 1,0 % ainsi qu'un taux de chômage qui s'établirait entre 7,6 % et 7,8 %. Pour 2016, les prévisions se situent entre 0,7 % et 0,9 % en ce qui concerne la croissance de l'emploi et entre 7,3 % et 7,6 % en ce qui a trait au taux de chômage.

Croissance réelle positive pour les salariés syndiqués en 2015

- La croissance moyenne des échelles salariales des salariés québécois syndiqués (autres que ceux de l'administration québécoise) indique un gain de pouvoir d'achat de 1,1 % pour les six premiers mois de 2015.
- Une croissance réelle positive est observée dans tous les secteurs analysés. Les gains de pouvoir d'achat varient de 0,6 % dans le secteur universitaire à 2,2 % dans les entreprises publiques québécoises. La croissance de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les six premiers mois de 2015 est de 1,1 %.
- Les conventions de l'administration québécoise sont échues le 31 mars 2015. Une convention doit être en vigueur le 15 décembre de l'année pour être considérée dans la base de données du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Selon les ententes de l'administration québécoise une augmentation de 1,0 % des échelles salariales a été versée le 31 mars 2015. Le taux d'ajustement a été établi en fonction de la croissance de l'IPC et du PIB (en dollars courant).

Croissance salariale en vigueur en 2015 pour les salariés syndiqués au Québec¹

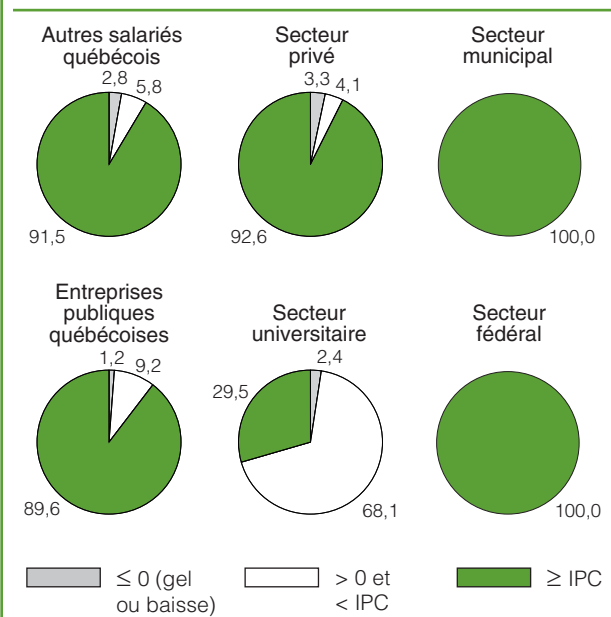
	Nominale	Réelle
	%	
Autres salariés québécois syndiqués	2,2 ²	1,1 ²
Privé	2,0	0,9
Municipal ³	2,3	1,2
Entreprises publiques québécoises	3,3	2,2
Universitaire	1,7 ²	0,6 ²
Fédéral ³	... ⁴	... ⁴

- Données préliminaires : deux premiers trimestres de 2015.
- Le taux de représentativité de ce secteur est inférieur à 60 %.
- Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises publiques respectives.
- Le taux de représentativité de ce secteur est inférieur à 25 % ; la majorité des conventions collectives sont échues au cours de l'été 2014.

Environ 90 % des salariés reçoivent des augmentations salariales supérieures ou égales au taux d'inflation

- En 2015, les salariés syndiqués des secteurs municipal et fédéral reçoivent une augmentation de leur structure salariale supérieure ou égale à la croissance de l'IPC ; c'était aussi le cas en 2014.
- Pour les secteurs « entreprises publiques » et privé, la proportion de salariés bénéficiant de ce type d'augmentation en 2015 est respectivement de 89,6 % et 92,6 %. Les salariés du secteur universitaire sont proportionnellement moins nombreux dans cette situation, 29,5 % d'entre eux obtenant ce niveau d'augmentation (en baisse de soixante-six points de pourcentage par rapport à 2014).
- La proportion de l'ensemble des salariés syndiqués recevant une augmentation de leur structure salariale inférieure à la croissance de l'IPC en 2015 est de 5,8 %. Ce type d'augmentation est observé dans le secteur privé (4,1 %), les entreprises publiques québécoises (9,2 %) et les universités (68,1 %).
- Environ 2,8 % de l'ensemble des salariés syndiqués connaissent un gel ou une baisse de salaire ; ils proviennent des entreprises publiques québécoises, des universités et du secteur privé.

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2015¹ (en %)



- Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au deuxième trimestre de 2015 (données préliminaires).

Ententes dernièrement signées : taux similaire chez les autres salariés québécois entre 2014 et 2015

- Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Les conventions collectives visant l'administration québécoise sont échues le 31 mars 2015 et n'ont pas encore été renouvelées, l'analyse porte sur les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise.
- Les ententes respectives octroient un taux de croissance semblable à celui de 2014 (2,2 % contre 2,3 %). Chez les salariés municipaux et universitaires, un taux de croissance plus faible est observé, alors que la situation contraire est constatée pour les secteurs privé et « entreprises publiques québécoises ».
- Dans les ententes de 2015, 94,7 % de l'ensemble des autres salariés québécois syndiqués reçoivent une augmentation annuelle moyenne égale ou supérieure à 1,5 %. Cette proportion est plus élevée de 8,3 points de pourcentage que celle notée en 2014.

Perspectives : pouvoir d'achat plus élevé en 2015 qu'en 2016

- Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les augmentations moyennes des échelles salariales projetées pour l'ensemble des autres salariés québécois (syndiqués et non-syndiqués, excluant les salariés de l'administration québécoise) sont de 2,0 % en 2015 et en 2016.
- Les autres salariés québécois syndiqués verraient leurs échelles salariales s'accroître de 2,2 % en 2015 et de 2,3 % en 2016.
- Seul le secteur « entreprises publiques québécoises » affiche une perspective de croissance notamment différente pour 2015 et 2016; une baisse de 0,4 point de pourcentage est en effet anticipée pour l'an prochain.
- Chez les salariés non syndiqués, l'augmentation moyenne des échelles salariales serait identique pour les deux années (1,8 %); ce taux est toutefois moins élevé que celui des syndiqués, tant en 2015 (1,8 % contre 2,2 %) qu'en 2016 (1,8 % contre 2,3 %).
- En considérant l'inflation, les salariés de tous les secteurs devraient connaître un maintien ou une croissance réelle positive, tant en 2015 qu'en 2016. Cependant, le pouvoir d'achat devrait être plus élevé en 2015 dans chaque secteur en raison d'un taux d'inflation inférieur prévu pour cette année.

Perspectives salariales¹ pour 2015 et 2016

	2015	2016
	%	
Autres salariés québécois (ASQ)	2,0	2,0
ASQ syndiqués ²	2,2 ³	2,3 ³
Privé	2,0	2,2
Entreprises publiques québécoises	3,3	2,9
Universitaire	1,7 ³	... ⁴
Municipal	2,3	2,3 ³
Fédéral	... ⁴	... ⁴
Non-syndiqués	1,8	1,8
Croissance de l'IPC prévue	1,2	1,8

- Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
- Le taux de syndicalisation au Québec en juin 2015 est de 39,9 %, selon l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, Tableau 282-0077.
- Le taux de représentativité de ce secteur est inférieur à 60 %.
- Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale dans ce secteur.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés au Québec. Il contient des résultats ainsi que des analyses détaillées de la comparaison des salaires, des avantages sociaux et de la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois œuvrant dans les entreprises de 200 employés et plus. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : privé et « autre public » ainsi que les sous-secteurs de ce dernier (administrations municipale et fédérale, « entreprises publiques » et universitaire). Le point est également fait sur l'évolution des écarts salariaux et de rémunération globale de 2014 à 2015 ainsi que sur une plus longue période, soit de 2009 à 2015.

Par ailleurs, le rapport contient les résultats relatifs aux tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Il s'agit de la croissance salariale, sur la base des augmentations des structures salariales, ainsi que des perspectives salariales pour 2015 et 2016. En toile de fond, les principaux indicateurs de l'environnement économique et du marché du travail sont fournis.

L'information diffusée dans ce rapport pourrait faciliter la prise de décision en matière de rémunération par tous les acteurs du marché du travail au Québec.

L'édition 2015 du rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* est téléchargeable sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante :

www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-salaries-2015.pdf

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2015
ISBN 978-2-550-74450-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-74451-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

 Ce document a été imprimé sur du papier contenant des fibres postconsommation.

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail
et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384
Télécopieur : 514 876-1767

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca